



**FRONTENAY
ROHAN-ROHAN**
de nature et d'histoire

Bureau du Maire
olivier.poiraud@frontenay-rohan-rohan.fr

Frontenay-Rohan-Rohan, le 8 octobre 2024

A l'attention de Mmes & MM. CHAUFFIER, LAURENT, ALLEAU, GOMIT, GABILLIER, DEGORCE, GERRARDOT DE SERMOISE, SAIVRES, BARILLOT, RIGAUDEAU, TOURNEUR, GODEAU, RIBEYRON, MALINAUSKA, KOSINSKI, BANCHEREAU, ADAM, DIE, GALENNE, POURNIN, LASNE, GONNORD.

Madame la Conseillère Municipale, Monsieur le Conseiller Municipal,

J'ai l'honneur de vous convier à la séance du conseil municipal qui se tiendra :

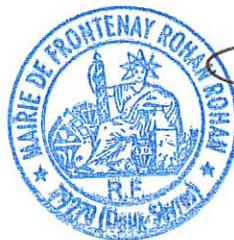
Le LUNDI 14 OCTOBRE 2024 à 20 h 30

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

- ↗ Approbation du procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 9 septembre 2024
- ↗ Compte rendu des décisions prises par le Maire
- ↗ Accueil Jeunes – Tarification du camp ados
- ↗ Intégration de la parcelle AK-776 dans le domaine public communal
- ↗ Réfection de voirie rue de la Grande Fontaine
- ↗ Location de salles par la société Dynamic Gym
- ↗ Décision de fin de conseil à huis clos
- ↗ Autorisation d'ester en justice
- ↗ Questions diverses

Je vous prie d'agréer, Madame la Conseillère Municipale, Monsieur le conseiller municipal, l'expression de mes sentiments distingués.



Le Maire,
Olivier POIRAUD

----- ✂ -----
PROCURATION

Je soussigné (e),, Conseiller Municipal de la Commune de Frontenay-Rohan-Rohan, ne pouvant participer au Conseil Municipal du 14 octobre 2024, donne procuration à pour le vote des différentes délibérations proposées au cours du conseil municipal désigné ci-dessus. Les décisions prononcées lors de ce conseil municipal seront définitives et ne pourront pas faire l'objet de recours. Fait à Frontenay-Rohan-Rohan, le, pour servir ce que de droit.

Signature,